



ANNEXE 2

DES REGLEMENTS GENERAUX

DISPOSITIONS

ET

SANCTIONS FINANCIERES

SAISON 2025-2026

I. DISPOSITIONS FINANCIERES

		Tarifs 2025-2026
1. DROIT D’AFFILIATION		
1		1000 XPF
2. COTISATION PAR SAISON SPORTIVE		
2		500 XPF
3. TARIFICATION DES LICENCES		
3	Licence « Joueur Jeune » (U7 à U18)	GRATUIT
4	Licence « Joueur Senior »	1 000 XPF
5	Licence « Féminine »	GRATUIT
6	Licence « Dirigeant »	GRATUIT
7	Licence « Educateur »	GRATUIT
8	Licence « Arbitre »	GRATUIT
9	Licence « Vétéran »	1 000 XPF
10	Licence « Football Entreprise »	1 000 XPF
12	Licence « Football Loisirs »	1 000 XPF
4. RECLAMATIONS		
13	Réclamation	10 000 XPF
14	Droit de recours	10 000 XPF
5. ENGAGEMENT DANS LES COMPETITIONS DE TAHITI		
15	Championnat Ligue 1	GRATUIT
16	Championnat Ligue 2	GRATUIT
17	Championnat Ligue 3	GRATUIT
18	Championnat Réserve	GRATUIT
19	Championnat Division 1	GRATUIT
20	Championnat Division 2	GRATUIT
21	Championnat Football Entreprise	50 000 XPF
22	Coupe de Polynésie	GRATUIT
23	Autres Coupes Seniors	GRATUIT
24	Championnat et Coupe Jeune	GRATUIT
6. AUTRES DISPOSITIONS FINANCIERES		
25	Indemnité d’appartenance (U7 à U18) à compter de la saison 2025/2026	5 000 XPF/Saison sportive
26	Indemnité d’appartenance d’un arbitre à un club	50 000 XPF/saison sportive
7. DEMISSIONS / MUTATIONS		
27	Mutations jeunes (U13 à U18)	5 000 XPF
28	Seniors hommes et femmes	10 000 XPF
29	Vétéran	10 000 XPF
30	Arbitre	10 000 XPF
31	Éducateur/Animateur	10 000 XPF
32	Dirigeant	0 XPF
33	Frais de dossier pour mutation internationale	
	– Jeunes (10 à 17 ans)	10 000 XPF
	– Seniors	20 000 XPF

II. SANCTIONS FINANCIERES

		Tarifs 2025-2026
1. NON RESPECT DES REGLEMENTS GENERAUX ET DES ANNEXES		
1	<i>Pour le groupement sportif</i>	0 XPF
2	<i>Pour le licencié</i>	0 XPF
2. NON RESPECT DES OBLIGATIONS DU GROUPEMENT SPORTIF		
3	<i>Administration</i>	0 XPF
4	<i>Marketing</i>	0 XPF
5	<i>Organisation des compétitions</i>	0 XPF
6	<i>Domaine des finances</i>	0 XPF
7	<i>Engagement des arbitres</i>	50 000 XPF / Arbitre
3. NON RESPECT DES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DES PARTENAIRES OFFICIELS DE LA F.T.F.		
8		0 XPF
4. NON RESPECT DES OBLIGATIONS DU JOUEUR		
9	<i>Participation à des compétitions d'une organisation non reconnue</i>	0 XPF
10	<i>Non-participation aux sélections de Tahiti Nui</i>	5 000 XPF
5. NON RESPECT DES OBLIGATIONS DE L'EDUCATEUR/ANIMATEUR		
11	<i>Comportement irrespectueux</i>	5 000 XPF
12	<i>Tenue incorrecte</i>	5 000 XPF
13	<i>Entrave à la participation d'un joueur du club en sélection</i>	50 000 XPF
6. NON RESPECT DU JOUEUR MUTE OU EVOLUANT EN POLYNESIE FRANCAISE		
14	<i>Procédure de mutation de joueurs étrangers</i>	20 000 XPF
7. NON RESPECT DES DISPOSITIONS RELATIVES AU TERRAIN		
15	<i>Non traçage du terrain</i>	5 000 XPF
16	<i>Absence des drapeaux de coins</i>	5 000 XPF
17	<i>Filets de buts manquants</i>	5 000 XPF
18	<i>Piquets de corner manquants</i>	5 000 XPF
8. NON RESPECT DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES		
19	<i>Feuille de match de complaisance</i>	20 000 XPF
20	<i>Falsification de la feuille de match</i>	20 000 XPF
21	<i>Feuille de match mal remplie</i>	5 000 XPF
22	<i>Retard de transmission de feuille de match</i>	1 000 XPF/jour retard
23	<i>Absence de feuille de match</i>	5 000 XPF
24	<i>Participation au match d'un licencié suspendu</i>	5 000 XPF
25	<i>Mixité non autorisé</i>	5 000 XPF
26	<i>Match amical sans autorisation préalable de la FTF</i>	5 000 XPF
9. NON RESPECT DES DISPOSITIONS SPORTIVES DES GROUPEMENTS SPORTIFS		
27	<i>1 carton jaune</i>	2 000 XPF
28	<i>1 carton blanc pour exclusion temporaire</i>	0 XPF
29	<i>2 cartons jaunes dans 1 match</i>	4 000 XPF
30	<i>1 carton rouge</i>	5 000 XPF
31	<i>Absence de ballons Officiels ou ballons non conformes</i>	5 000 XPF

10. NON RESPECT DES DISPOSITIONS SPORTIVES DES EQUIPES DE FUTSAL		
32	1 carton jaune	2 000 XPF
33	1 carton rouge	5 000 XPF
11. LES FORFAITS		
34	1 ^{er} forfait	5 000 XPF
35	2 ^{ème} forfait	10 000 XPF
36	3 ^{ème} forfait et/ou forfait général	15 000 XPF
37	Forfait général direct	30 000 XPF
38	Match perdu par pénalité	5 000 XPF
39	Frais de transport en cas de forfait d'une équipe à l'équipe qui s'est déplacé	20 000 XPF

III. INDEMNISATION DES ARBITRES, DES CONTRÔLEURS D'ARBITRES ET DES DELEGUES DES MATCHS

FOOTBALL A 11 : CHAMPIONNAT SENIORS HOMMES			
1. LIGUE 1			
* Arbitres accrédités			
- La FTF prend en charge les indemnités de tous les arbitres.			
Centre		Arbitre Assistant	
FIFA	8 000 XPF	FIFA	7 000 XPF
Fédéral	7 000 XPF	Fédéral	6 000 XPF
Ligue	5 000 XPF	Ligue	4 000 XPF
		District / Stagiaire	3 000 XPF
* Délégué officiel (Pris en charge FTF)		* 1 match: 5 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 12 000 XPF	
Contrôleurs arbitres : 3 000 XPF / match			

2. LIGUE 2 (TAHITI)	
* Arbitres accrédités	* Centre : 4 000 XPF * Assistant : 3 000 XPF
3. LIGUE 2 (AUTRES ÎLES)	
Selon tarification des Ligues et districts concernés.	

FOOTBALL A 11 : CHAMPIONNAT SENIORS FEMMES TAHITI	
* Arbitres accrédités	* Centre : 3 500 XPF * Assistant : 2 500 XPF

FUTSAL HOMMES ET FEMMES	
LIGUE 1	
* Arbitres accrédités	* 1 ^{er} arbitre : 2 000 XPF * 2 ^{ème} arbitre : 2 000 XPF * 3 ^{ème} arbitre (Table) : 2 000 XPF

COUPE DE POLYNESIE HOMMES ET FEMMES	
1. SENIORS HOMMES	
- Arbitres accrédités : - La FTF prend en charge les indemnités de tous les arbitres.	
* Centre	4 000 XPF
* Assistants	3 500 XPF
* 4 ^{ème} officiel	2 000 XPF
A partir des ½ Finales	
* Centre	5 000 XPF
* Assistants	4 000 XPF
* 4 ^{ème} officiel	2 500 XPF
* Délégué officiel (Pris en charge FTF)	* 1 match : 5 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 12 000 XPF
2 SENIORS FEMMES	
Arbitres accrédités :	
* Centre	3 500 XPF
* Assistants	2 500 XPF

CHAMPIONNATS ET COUPES JEUNES TAHITI
U15 et U18
2 500 XPF/Arbitre officiel

IV. PRIX DU BILLET

	Matches unique ou multiples
Compétitions organisées par la FTF	Tarif : 300 XPF sans boisson
	Licencié jeune : gratuit sur présentation de la licence, ou d'une photocopie de la licence en papier ou en numérique.
	Gratuit : - moins de 12 ans, - personnes âgées de plus de 60 ans - personnes handicapées et leurs accompagnateurs
Championnat Moorea	- 500 XPF sans boisson
	- Licencié jeune (U7 à U15) : gratuit sur présentation de la licence, ou d'une photocopie de la licence en papier ou en numérique
	- Enfant non licencié de 14 ans et plus : 500 XPF sans boisson - Personnes âgées de plus de 60 ans : 300 XPF sans boisson
Autres : Ligues et districts	Voir règlement de chaque Ligue et district

Le présent règlement a été modifié et approuvé à l'unanimité par le Comité Exécutif dans sa séance du 10 octobre 2025.

La Secrétaire générale



Mme Maeva GRAFFE



Le Président



M. Henri Thierry ARIIOTIMA